

CITY STADE

CITY STADE

CITY STADE

Maintenir le cap

Les événements vécus au niveau national en début d'année nous ont rappelés aux valeurs fondatrices de notre République : Liberté, Egalité et Fraternité. Comment ne pas être conforté dans notre choix du bien vivre ensemble, celui de l'ouverture et du consensus qui nous animent ? Je forme le vœu que l'esprit de ce 11 janvier perdure dans nos vies de tous les jours, dans une France républicaine et laïque, où toutes les religions ont le droit de s'exprimer, mais où aucune d'entre elles n'a le droit, pour quelque raison que ce soit, de chercher à imposer sa loi à tous.

Au mois de mars ont eu lieu les élections départementales avec des cantons élargis et des binômes homme / femme pour assurer la parité. Sur notre canton de 20 communes, les candidats élus l'ont très bien été au premier tour. Je pense que c'est le résultat du sérieux de leur travail lors de leur mandat précédent et d'une campagne proche des habitants. Il provient de l'éthique qui anime une bonne partie des élus de terrain : la proximité, la responsabilité, et l'action. La proximité, c'est une vertu et un bienfait essentiel pour répondre aux attentes de nos concitoyens, dont beaucoup sont aujourd'hui en plein désarroi. C'est aussi être à « portée d'engueulade ». Souvent inconfortable mais fondamental !

Malgré tout, certains électeurs se tournent vers les extrêmes, nous avons tous conscience de vivre dans un monde en pleine mutation, mais celle-ci ne doit pas s'accomplir dans l'égoïsme et le repli sur soi, mais plutôt s'appuyer sur des notions de partage. Pourquoi ne pas laisser de côté cet individualisme qui régit trop souvent notre vie ?

Il y a 15 mois, vous avez donné votre confiance à l'équipe municipale que j'ai l'honneur d'animer. Un programme vous a été proposé. Il est mis en œuvre même dans un cadre budgétaire compliqué. Humblement à notre niveau mais avec détermination.

Une question souvent posée pour un projet en cours : quel est l'objectif de la réhabilitation de la maison du Pont ? Il est de rendre plus attractif l'entrée sur le site des tanneries et du patrimoine historique de Maringues et de présenter les atouts touristiques de la Communauté de communes. Ce bâtiment, propriété de la commune, va être mis à disposition de l'intercommunalité pour l'animation avec l'aide de l'Office de tourisme Riom-Limagne.

Les retombées économiques liées au tourisme doivent profiter à notre territoire si les propriétaires d'hébergements, de restaurants, de bars... s'impliquent dans cette démarche qui ne demande qu'à s'amplifier.

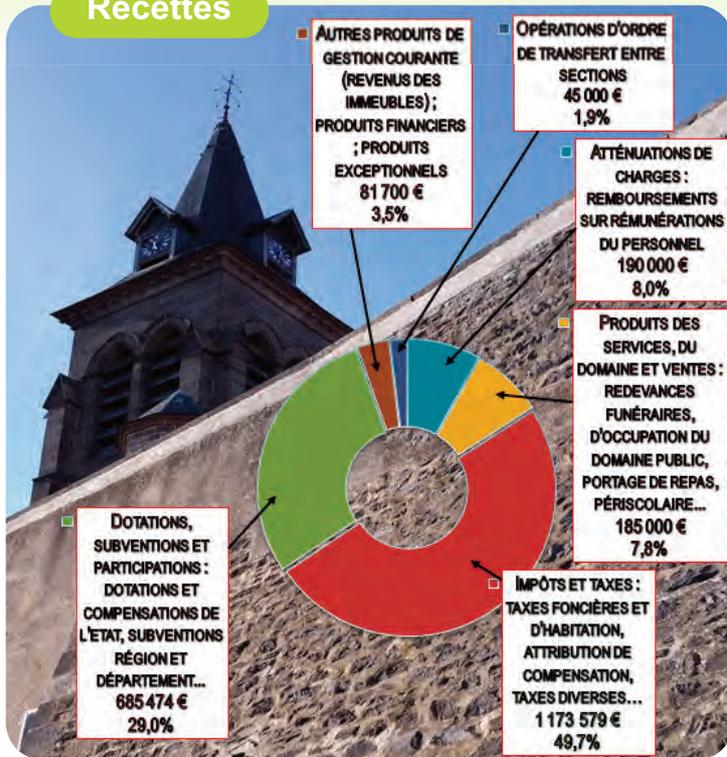
Enfin, au nom du conseil municipal, je vous souhaite un bel été ensoleillé, de bonnes vacances et vous donne rendez-vous à la fin du mois de décembre pour la parution du prochain bulletin municipal. En attendant, je vous propose de retrouver, au fil des mois, les informations régulières et évolutives sur le nouveau site internet.

Robert IMBAUD
Maire de Maringues

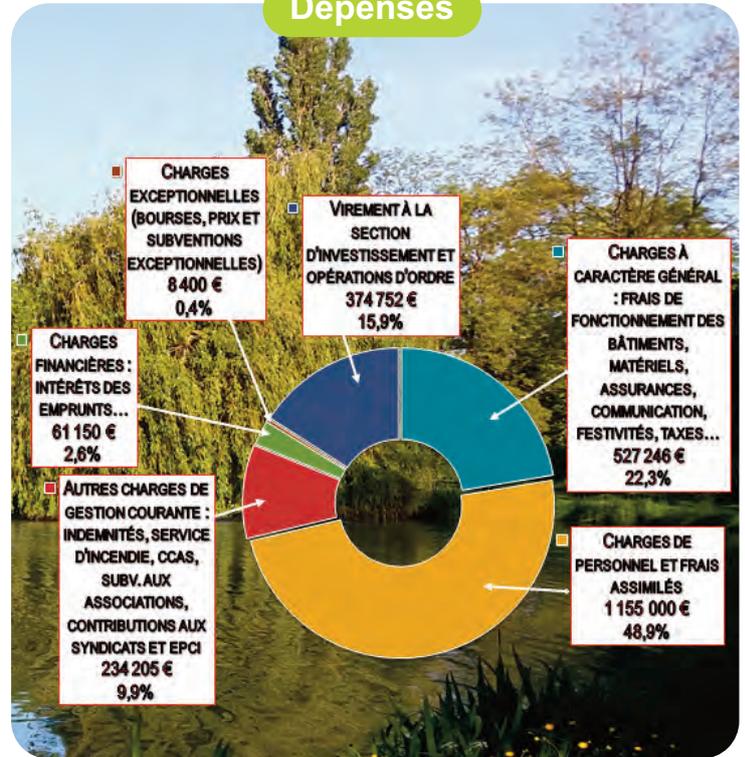


Section de fonctionnement : 2 360 753,00 €

Recettes

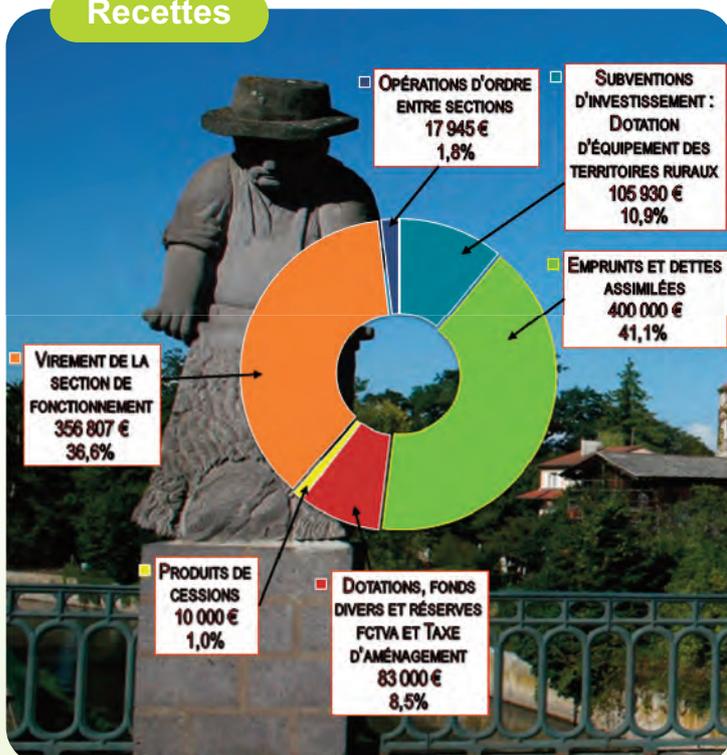


Dépenses

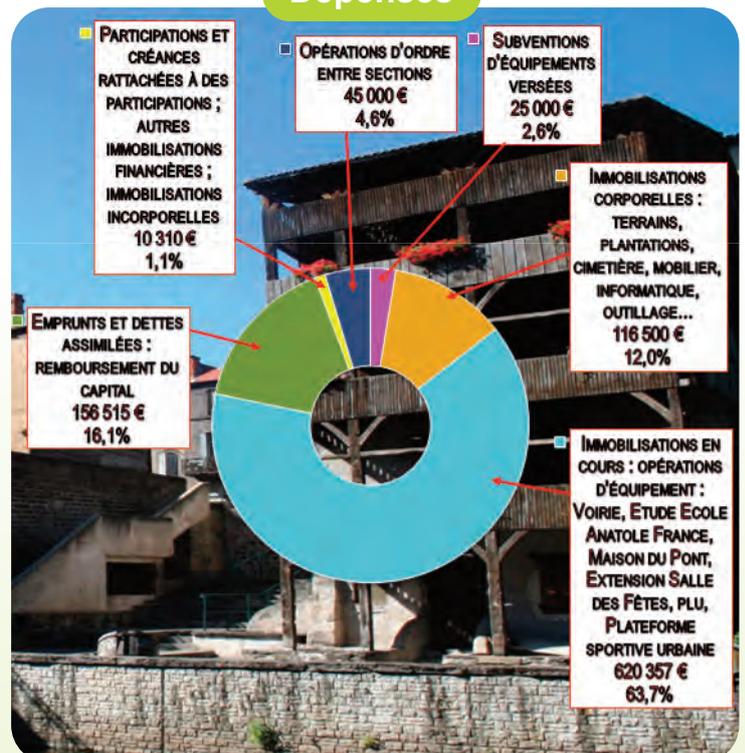


Section d'investissement : 973 682,00 €

Recettes



Dépenses



UN NOUVEAU SITE INTERNET POUR MARINGUES



Depuis le 20 avril dernier, a été mis en ligne le nouveau site internet de la Ville de Maringues. L'ancienne version du site, après plusieurs années de bons et loyaux services, avait besoin d'un petit coup de jeune, tant pour des raisons esthétiques que techniques.

Figurant parmi les promesses de campagne de la majorité en place, la Commission Communication & Information met à la disposition des Maringois ce nouvel outil, dont l'objectif est toujours de mieux communiquer et d'informer la population (et les internautes) sur l'action municipale.

L'accent a été mis sur la facilité de navigation et la visibilité des événements et actualités.

Alors n'attendez plus, que ce soit sur votre ordinateur, tablette ou smartphone, placez le site de Maringues dans vos Favoris, et profitez ainsi d'un accès direct sur les actualités de la Ville (dont celle de La Montagne), le calendrier des festivités, les comptes-rendus des Conseils et les bulletins municipaux, les associations du territoire, la météo des 3 prochains jours sur Maringues... et divers liens pour faciliter votre quotidien :

- La Communauté de communes Limagne Bords d'Allier,
- Service-Public.fr,
- L'Office de Tourisme...

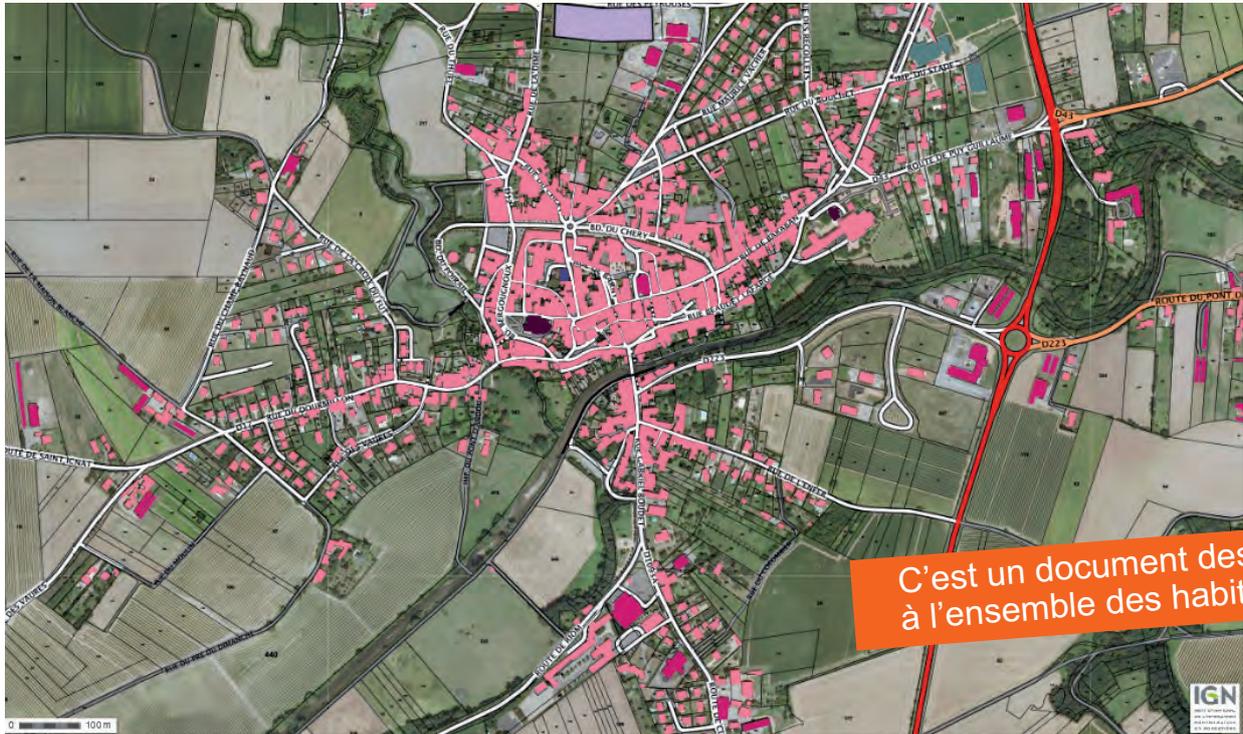
Rendez-vous à l'adresse www.maringues.com (adresse inchangée) ou tapez dans votre moteur de recherche MARINGUES pour profiter de VOTRE nouveau site internet.

PLAN LOCAL D'URBANISME ... LA REVISION EST EN COURS

Pour rappel, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est le principal document de planification de l'urbanisme communal.

Il permet au Conseil Municipal de mieux exprimer son projet pour la commune après avoir élaboré un diagnostic et une politique pour l'aménagement du Territoire.

Le PLU précise le droit des sols (zones urbaines – à urbaniser – agricoles...), il définit exactement ce que chaque propriétaire peut ou ne peut pas construire.



Par délibération en date du 25 septembre 2014, le Conseil Municipal a décidé la révision du PLU rendue nécessaire par la mise en conformité avec les nouvelles dispositions en matière environnementale et d'habitat (Grenelle – Loi ALUR).

Etapes de la procédure

- Décision publiée et notifiée au Préfet et aux personnes publiques associées (Administrations – Chambres consulaires – Conseils Départemental et Régional – Communes voisines – Communauté de communes...).
- Choix d'un cabinet spécialisé : DESCOEUR à CLERMONT-FD
- Réunion de présentation avec les personnes publiques associées (28 janvier 2015)
- Rencontre avec les agriculteurs et la Chambre d'Agriculture (17 février 2015)
- Diagnostic élaboré par le Cabinet DESCOEUR présenté aux élus en Conseil municipal (26 avril 2015)

Nous en sommes là

Les études préalables à l'établissement du projet vont être engagées. C'est durant cette période que la concertation va avoir lieu avec le public. Des réunions seront organisées dans le bourg, les villages afin que toute personne intéressée puisse exprimer ses observations et avis.

Il s'agit d'informer les habitants et leur permettre de réagir.

La procédure de révision est longue ; elle n'arrivera à terme pas avant fin 2016/début 2017. Tout au long de son avancement, la population sera régulièrement tenue informée.



SECURITE ROUTIERE

Nous constatons une évolution du nombre de conducteurs en situation d'excès de vitesse sur pratiquement toutes les entrées de la ville. Dans un souci (dans un premier temps) de prévention, la commune s'est équipée de deux radars pédagogiques afin de changer le comportement des conducteurs à l'égard de la vitesse.

Ils ont été mis en place par les agents de la commune à l'entrée de la rue du Dourmillon et de la route de Vichy avant le collège.

Des statistiques sont exploitées pour voir le nombre de dépassements de la vitesse autorisée avec les heures et les véhicules correspondants. A terme, cela permettra de "cibler" les chauffards et favorisera la mise en place des contrôles de vitesse effectués par les forces de l'ordre...

Coût : 9 032,06 € TTC

Subvention au titre des amendes de police : 2 730 €

Nouveau carrefour : prudence...

Devant la Poste, il a été procédé début juin au réaménagement de l'intersection des Boulevards du Chéry et Bergougnoux, avec la mise en place d'un Stop et d'un passage Piéton, et la création de nouvelles places de stationnement désormais en épi.



Petit rappel aux conducteurs



Amende 135€



TRAVAUX D'ENTRETIEN

Les équipes de peintres et l'électricien ont toujours des travaux en cours concernant des bâtiments communaux. Ces derniers mois, c'est un appartement à l'école ainsi qu'une partie des locaux de la gendarmerie qui ont été rénovés. Le plafond suspendu de la salle motricité de la maternelle a été complètement refait suite à des fuites de la terrasse.

A noter l'équipement de détecteurs de fumée pour les 12 appartements de la commune.



TRAVAUX DE MAÇONNERIE

L'équipe des maçons est sollicitée en permanence pour de petites interventions mais aussi pour des travaux de plus grande envergure. C'est des modifications d'écoulement d'eau devant les entrées de particuliers, l'implantation de poteaux de signalisation...

A signaler :

- la mise en place de jardinières (sur le parking des enseignants du collège Louise MICHEL pour éviter le « saccage » du gazon)
- la création de "canisettes", les W-Chiens en place...
"Amis à 4 pattes, dites-le à vos maîtres !!!"
 - Place de la Vernelle
 - Place Michel de l'Hospital
 - Place du Champ de Foire
 - Derrière l'Eglise*et d'autres lieux d'implantation sont à l'étude..."*
- la réalisation de la dalle support du City Stade et l'aménagement du site (cf. pages centrales du bulletin)
- et la réfection / l'aménagement du square de la Vernelle (photo ci-contre)



TRAVAUX DIVERS

Déviations de l'écoulement d'une source sur la route au Moulin Près. En effet, des sources, sans doute déviées par différents phénomènes, apparaissent sur le territoire de la commune.

Récupération des eaux pluviales devant l'entrée d'un particulier à Pont Picot. L'écoulement des eaux pluviales devant les habitations des particuliers est un problème récurrent. Souvent il est dû au dénivelé entre les propriétés et la chaussée.

Le remplacement de conduites d'eau anciennes, prévu dans le programme annuel du syndicat d'eau de Basse Limagne, a eu lieu dans le quartier de la Charme. Les quelques désagréments subis pour circuler ont permis d'optimiser les conduites et de supprimer les branchements en plomb. D'autres interventions vont avoir lieu sur d'autres portions du réseau.

Des travaux d'enfouissement de réseaux, peu importants, sont la plupart du temps effectués par nos équipes.

MAISON DU PONT

La mise en place du chantier de la maison du Pont a été effectuée avec l'aménagement de la circulation jusqu'en juillet.



Durée du chantier : environ 8 mois
Jusqu'à fin juillet, la circulation devant l'immeuble sera perturbée. Régulièrement, la rue sera barrée en totalité pour l'approvisionnement du chantier. Consciente de la gêne occasionnée, cette mesure prise par la Municipalité est indispensable pour la sécurité de tous.

Travaux réalisés par des entreprises

| Lot | Entreprise | Adresse | Montant HT |
|---------------------------------------|--------------------|--------------------|-------------|
| Gros œuvre | SARL EG2B | Cournon d'Auvergne | 91.927,50 € |
| Charpente Couverture Menuiserie | DOLAT | Luzillat | 93.350,00 € |
| Enduits de façade | SARL GD BATIMENT | La Roche Blanche | 22.797,00 € |
| Serrurerie | SARL MONT | Aubière | 37.951,00 € |
| Plâtrerie/Peinture | BATIR CONSTRUCTION | Pérignat/Allier | 8.711,00 € |
| Electricité | SARL BOISONNET | Louroux de Bouble | 15.823,00 € |
| Plomberie | SARL GARRIGOUX | Culhat | 3.010,00 € |

TOTAL 273.569,50 € HT soit 328.283,40 € TTC

Subvention obtenue : 100.200 € dans le cadre de la D.E.T.R.

A VENIR

Le comblement des nids de poule des rues et routes va être effectué. La voirie en général a beaucoup souffert de par la météo de ces deux dernières années et les camions sont de plus en plus lourds.

Pour la même raison, la rénovation de rue(s) sera programmée, tout comme la réfection d'une partie des chemins ruraux. Concernant ce dernier point, la réflexion, en partenariat avec les agriculteurs de la commune, est engagée et les visites sur place des chemins les plus détériorés ont commencé. Suite à ce premier état des lieux des 48 kilomètres de chemins communaux, un programme pluriannuels des travaux à réaliser va pouvoir être lancé. Encore merci aux acteurs du monde agricole très impliqué dans ce projet (photo ci-contre, réunion du 24 mars de la Municipalité à l'écoute des agriculteurs).



La troupe OPERA BOUFFE... Le 13 décembre 2014

Invitée par le CCAS, la troupe a animé le goûter. Spectacle offert aux aînés.

Une centaine d'entre eux étaient présents, heureux de se retrouver et de profiter de ce spectacle, enjoué, drôle et coloré. Cette animation suivie d'un goûter s'est terminée par la distribution de colis de Noël. Pour les absents, les colis furent distribués à leur domicile.



Fin d'année 2015, une autre surprise vous est réservée....



L'INTERGENERATIONNEL... Tout âge confondu

En vue de renouer des liens entre les maringois, d'éviter l'isolement, de ne mettre personne en marge et faire se rencontrer les différentes générations pour grandir et vieillir ensemble, la municipalité organise **une fois par mois le mercredi après-midi de 14h30 à 17h des rencontres gratuites ouvertes à tous à la salle d'honneur.**

Jeux de société, belote, tricot, crochet, papotage... tout est "cool" du moment que l'ambiance est chaleureuse.

Venez raconter vos souvenirs, transmettre votre savoir, donner vos idées...



Un simple bouquet de fleurs pour montrer l'importance d'une maman...

Les élus et les membres du CCAS sont venus clôturer cette année le mois de mai en beauté, en offrant à toutes les résidentes de la maison de retraite l'Ombelle un magnifique bouquet tout en leur souhaitant

une Bonne Fête des Mères...



Dimanche 31 mai

L'ECOLE ANATOLE FRANCE A L'ERE DU NUMERIQUE

Afin de permettre à chaque élève du groupe scolaire Anatole France de maîtriser l'outil informatique, la commune a procédé à l'achat d'une valise comportant 16 tablettes numériques, plus un ordinateur portable à l'usage du professeur.



ENSEMBLE ON S'ACCROCHE

Le 10 Avril, tous les élèves et les professeurs vêtus d'une tenue de couleur verte portant un slogan « Ensemble on s'accroche » ont formé une chaîne humaine pour encourager les enfants à poursuivre leur scolarité et mettre en valeur leur talent.

Des chorales se sont produites à la salle PRO PATRIA et une campagne de sensibilisation a été menée auprès des parents d'élèves.



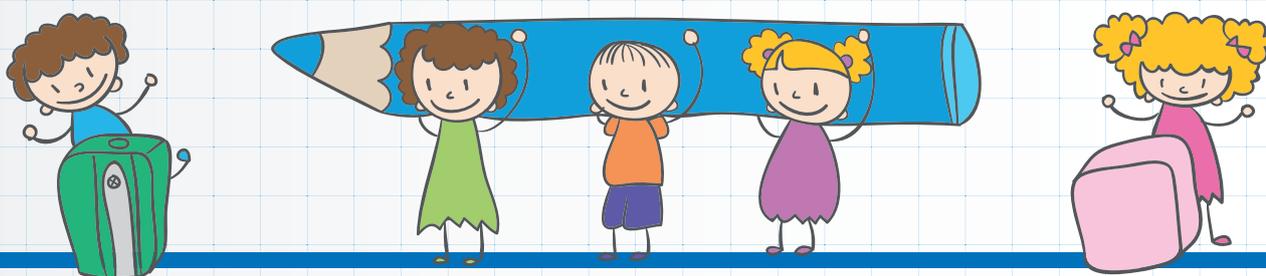
INFOS...

Les fiches d'inscription pour les TAP et la cantine seront téléchargeables sur le site de la commune www.maringues.com

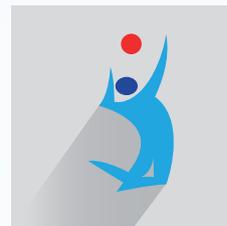
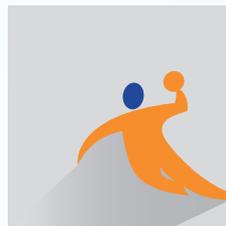
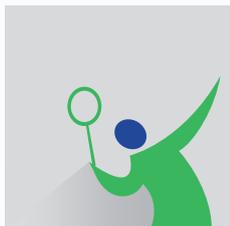
Les inscriptions se feront dès le début des vacances.

Pour les personnes n'ayant pas d'ordinateur ou d'imprimante, vous pourrez obtenir ces dossiers au secrétariat de la Mairie.

Pour l'année scolaire 2015-2016, les dossiers pourront être déposés au secrétariat dès le début des vacances scolaires.



CITY STADE



Ce projet, situé au Champ de Foire, est désormais une réalité concrète, c'est une parfaite illustration de ce que nous souhaitons pour notre jeunesse.

Nous tenons à saluer le travail technique des agents municipaux qui ont entièrement pris en charge la plate-forme en béton et les travaux de voirie. La société Oval'Collectivités, spécialisée dans l'installation d'équipements sportifs a quant à elle, réalisé cette superbe structure.

La construction de ce terrain, appelé "city stade" ou "plateforme sportive urbaine", participe aux projets prévus dans notre programme d'offrir aux jeunes de la commune un équipement sportif de qualité, ouvert à tous et en accès libre. Nous ne pouvons qu'être heureux et fiers en constatant le résultat aujourd'hui.

En donnant libre accès aux jeunes et aux Maringois, ce city stade, de par sa fonctionnalité, permettra de pratiquer divers sports collectifs.

Enfin, le city stade est amené à être plus qu'une simple structure sportive. Cette construction, c'est aussi l'établissement d'un nouveau lieu de vie au sein de notre commune. Un lieu de vie principalement destiné à notre jeunesse.

Et nous nous en réjouissons !



Budget : environ 50 000 € TTC



à savoir

A son installation et pendant quelques jours, l'aspect "usé" de la pelouse synthétique est tout à fait normal. Il est lié à la couche de sable qui la recouvre sur environ 1,5 cm. Cette opération est indispensable non seulement pour la bonne tenue du revêtement dans le temps, mais surtout elle assure le "lestage" de la pelouse sur la dalle béton.

Quelques travaux aux abords du City Stade sont encore prévus : chemin piéton depuis la route, peinture des barrières du Champ de Foire...



Coin pique-nique / Détente

LA MEDIATHEQUE

☎ 04.73.68.64.04

✉ mediatheque.maringues@wanadoo.fr

Nouveaux horaires

| HORAIRES | LUNDI | MERCREDI | VENDREDI | SAMEDI |
|--------------|-------|----------|----------|--------|
| De 10h à 12h | | | | |
| De 14h à 17h | | | | |
| De 15h à 18h | | | | |

Pendant les horaires d'ouverture, une équipe est à votre service pour vous renseigner et vous aider dans vos recherches.

La consultation sur place des livres et revues est libre. L'emprunt de documents est soumis à une adhésion valable 1 an. Lors de l'adhésion, une carte de lecteur personnelle et nominative est délivrée.

Elle doit être présentée pour tout emprunt. Tout usager avec son adhésion s'engage à respecter le règlement.



Notamment en matière de prêt de livre(s)

En raison d'un grand nombre de retard dans la restitution des livres, des pénalités financières seront désormais appliquées : 35 € par ouvrage non rendu (décision du Conseil Municipal en date du 23 avril 2015). Concernant la perte du livre ou sa détérioration, la règle reste le remplacement à neuf.

REGARD SUR LA MEDIATHEQUE en 2014

- 10 586 livres
- 6 565 livres pour adultes
- 4 021 pour enfants

Qui a dit qu'il ne se passait rien dans nos campagnes ?

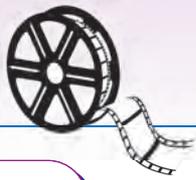
Nicolas STOUFLET qui anime sur France Inter tous les jours le jeu des 1000 euros à 12 h 45 est passé à Maringues pour la sélection et l'enregistrement de 2 émissions dans une salle d'honneur archicomble (250 personnes).

Après avoir fait une belle présentation de notre ville, place aux candidats !!!



Lundi 30 mars
Jeu des 1000 euros

CINEMA



Ciné Parc toujours à la une... Plusieurs films ont séduit le public en ce début d'année : La Famille Béliet (plus de 100 personnes), Les Héritiers, Les Souvenirs, Le Dernier Loup... Amis cinéphiles, continuez à venir aussi nombreux...

Ciné Parc c'est aussi des films de réflexion et de débats



Lors de cette projection, le Maire Robert IMBAUD a voulu par cette manifestation donner suite aux événements de janvier et rendre hommage aux dessinateurs de Charlie Hebdo.

Ce film a recueilli le témoignage de 12 caricaturistes en montrant leur combat au quotidien pour la démocratie et les pressions qu'ils subissent...

LE PRINTEMPS DES POETES

Le Vendredi 13 mars, la poésie était à l'honneur à la Médiathèque

Dans le cadre du Printemps des Poètes, la poétesse Colette THEVENET de Cébazat est venue partager les textes de son dernier recueil, entourée d'Irma QUINET et Gérard SOUMILLARD.



LA FETE DU LIVRE

Le dimanche 21 décembre 2014 à la salle d'honneur, la ville organisait sa 4^{ème} Fête du Livre.

Un après-midi de rencontres et d'échanges entre les 40 auteurs et le public venu nombreux pour cette manifestation qui s'est déroulée dans une ambiance très conviviale.

Un éventail de livres s'ouvrait à nos visiteurs : romans, poésie, histoire, documentaires, carnets de voyage, bandes dessinées, livres cadeaux...

La 5^{ème} Fête du Livre se déroulera le 20 décembre 2015, sur la journée de 10h à 18h, venez encore aussi nombreux...



LES ENFANTS N'ONT PAS ETE OUBLIES...



Etalage de Bandes Dessinées



Tetsuya GOTANI a animé un atelier d'origami



Sous la tente, les enfants ont écouté attentivement les histoires lues par le personnel de la Médiathèque

DES HISTOIRES POUR NOS TOUS PETITS

En janvier, tapis rouge pour les histoires à la Médiathèque, attendu avec impatience par les enfants qui n'ont pas été déçus, grand succès garanti...

L'histoire du Chat Rouge matou et de ses amis les oiseaux, racontée par Irma QUINET, a enchanté les enfants des écoles maternelles Anatole France et Saint Joseph venus à cette occasion à la Médiathèque...



Ainsi que des raconte-tapis sur les animaux et Kamishibai (petit théâtre japonais).



Mercredi 15 avril 2015

Cathy PELLETIER, auteur de livres pour enfant est venue dédicacer son dernier ouvrage "Bassékou" à la Médiathèque.

L'ART TOUJOURS A LA UNE... La salle d'exposition ne désemplit pas



Christiane LABARRE



Ginette MANGOT



Jacqueline LENORMAND



Christophe TOURNADE



Jean-Louis PARIS



Jocelyne LOUBAT



François MOREL



Colette DUBOIS



Hélène MOREL

TOUT SAVOIR SUR LES PLANTES...



Lucette SICARD, animatrice de l'association "Les plantes du chemin au jardin", a présenté devant un public enthousiaste et attentif quelques plantes sauvages souvent méconnues telles que le plantain, le pourpier, la mélisse... décrivant ainsi leurs vertus comestibles et médicinales pour notre santé et notre bien-être.

CONCOURS DE FOIE GRAS

Retour sur le 19^{ème} concours de Foie Gras du 15 Novembre 2014

Cette année étaient présents 5 producteurs de foie gras et 28 autres exposants, dont 20 en alimentaire.



Nous avons accueilli de nouveaux exposants :

- Les ateliers du malt – La plaine à Escoutoux
- Julie et Arnaud Bertin-Denis, pâtissier chocolatier – Place de l'Eglise à Bellerive sur Allier
- M. Roussel, SAS Grains de Paradis Epices et Curry – 23 rue des Jacquets le Puy Vacher à Ebreuil
- Denis Camus, Sté Sauvagnat Objets bois – 15 avenue de la Gare à Saint Rémy sur Durolle



En fin de matinée, Thierry PARIS et Alain PFISTER ont animé un atelier "foie gras" qui a connu un réel succès. De nombreux visiteurs ont pu participer à la préparation d'un foie gras : Comment le choisir ? Comment le dénervé ? Comment le préparer ?



La remise des prix s'est faite à 16h30 en présence de nombreuses personnalités :

- Jacques Bernard MAGNER - *Sénateur*,
- Marc MAGNET représentant René SOUCHON - *Président du Conseil Régional d'Auvergne*,
- Claude BOILON - *Vice-président du Conseil Général du Puy de Dôme*,
- Dominique BUSSON - *Président de la Communauté de communes Limagne Bords d'Allier*,
- Robert IMBAUD - *Maire de Maringues*,
- Les Maires de la Communauté de communes,
- Bernard FAURE - *Maire-Honoraire de Maringues*.



Les Résultats

Catégorie conserve

1^{er} Bertrand RELIER



2^{ème} Armand PONTVIANNE

3^{ème} Anne Marie SABATIER

4^{ème} Thierry PARIS

5^{ème} Le GOURMET CORREZIEN

Catégorie semi-conserve

1^{er} Anne-Marie SABATIER



2^{ème} Armand PONTVIANNE

3^{ème} Bertrand RELIER

4^{ème} Thierry PARIS

5^{ème} Le GOURMET CORREZIEN

Catégorie Sous Vide

1^{er} Thierry PARIS

2^{ème} Le GOURMET CORREZIEN



La partie restauration a été assurée par Roland Vigier et son équipe du Clos Fleuri : 164 repas ont été servis.

Date à retenir : en 2015, le 20^{ème} concours de Foie Gras se déroulera le samedi 21 Novembre

LES DECORATIONS DE NOEL

La Place du Chéry et la Maison de retraite l'Ombelle

Un grand merci à Madame & Monsieur CELLIER pour le magnifique sapin donné à la ville, dominant la Place du Chéry pour le plus grand plaisir des yeux, ainsi qu'à Marc CHAPUT pour celui installé à la Maison de retraite l'Ombelle.



Cette année encore, toujours dans un souci de maîtrise des coûts, les agents municipaux ont réalisé eux-mêmes toutes les installations des décorations dans le bourg, sans faire appel à des prestataires extérieurs.

L'Hôtel de Ville

A noter, une petite nouveauté, la façade de l'Hôtel de Ville a eu droit à ses propres illuminations...



LES AIDES DE LA FONDATION DU PATRIMOINE

EN FAVEUR DES PROPRIÉTAIRES PRIVÉS



LE LABEL PATRIMOINE BATI

► QUI EST CONCERNÉ ?

Toute **personne physique** ou **société** translucide (de type SCI, SNC, GFR*...), souhaitant réaliser des travaux de restauration d'un élément bâti du patrimoine de proximité (ferme, logis, pigeonnier, grange, lavoir, moulin...).

(*Société civile immobilière, Société non commerciale, Groupement Forestier Rural)

► QUELS TYPES D'IMMEUBLES ?

- les immeubles **habitables** ou **non habitables** les plus caractéristiques du patrimoine rural ;
- les immeubles habitables et non habitables situés dans les **Zones du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager** ou **Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine**.

► QUEL RÉGIME FISCAL ?

Deux cas éligibles :

- l'édifice concerné ne procure aucun revenu : il s'agit principalement des résidences principales ou secondaires des propriétaires ;
- l'édifice procure des recettes imposables à l'impôt sur le revenu dans la catégorie des revenus fonciers : c'est le cas notamment lorsque l'immeuble fait l'objet d'une location nue.

► QUELS TYPES DE TRAVAUX ?

Les travaux de restauration extérieurs permettant de conserver ou retrouver l'aspect original du bâti : toitures (couvertures et charpentes), façades, huisseries, menuiseries extérieures, etc. Les travaux prévus devront recevoir l'avis favorable de l'Architecte des Bâtiments de France.

► UN DISPOSITIF SOUPLE

- Pas d'exigence d'ouverture du bâtiment labellisé au public. En revanche, l'une des façades doit être visible de la voie publique;
- Libre choix des entrepreneurs pour ses travaux dès lors que les prescriptions éventuelles de l'Architecte des Bâtiments de France sont respectées;
- Vous disposez de cinq ans pour effectuer les travaux.

PROPRIÉTAIRES PRIVÉS,

vous pouvez défiscaliser le montant de vos travaux de restauration ou obtenir jusqu'à 20% de subvention.



Exemples de projets soutenus

SES AVANTAGES

► LA DÉFISCALISATION:

Si vous payez plus de 1 300€ d'impôt, le label de la Fondation du Patrimoine vous permettra de déduire :

- **de votre revenu global imposable** 50% (ou 100 % si ceux-ci ont obtenu au moins 20 % de subventions) du montant TTC des travaux de restauration. Le montant défiscalisable est calculé net de subventions.

OU

- **de vos revenus fonciers** si l'immeuble est donné en location : 100 % du montant des travaux TTC, sans application du seuil de 10 700 euros.

► LA SUBVENTION :

Si vous payez moins de 1300€ d'impôt avant toute réduction d'impôt, le label de la Fondation du Patrimoine vous permettra d'obtenir une subvention de 20% maximum du montant des travaux.

Plus d'informations auprès de votre déléguée locale

Marielle DEMEOCQ

Tél. : 06 75 46 28 39

Mél : marielledemeocq@orange.fr

OU SUR

www.auvergne.fondation-patrimoine.org

Attention : Les travaux concernés ne peuvent commencer qu'après délivrance du label.

EN BREF...

Un nouveau conseiller municipal

Suite à la démission pour des raisons personnelles de Frédéric EISELE, conseiller municipal d'opposition élu en mars 2014, il a été procédé à l'installation de son remplaçant lors du Conseil municipal du 23 avril 2015.

La suivante de liste Nicole FREZOULS-LE PONT n'ayant pas souhaité siéger, c'est Denis DUPIC, toujours suivant de liste, qui remplacera pour les 5 années restantes de mandat l'élu démissionnaire.

Bonne continuation à Frédéric EISELE et bienvenue dans ses nouvelles fonctions de conseiller municipal à Denis DUPIC.

Permanence de la CPAM

Nouveaux horaires :
Les mardis de 10h à 12h
(pas de permanence pendant les vacances scolaires).

DON DU SANG

Rendez-vous le 29 octobre 2015 de 16H30 à 19H30, à la Salle d'Honneur.



Cérémonie de commémoration de la victoire du 8 mai 1945



Après la cérémonie du 19 mars, journée nationale du souvenir des victimes civiles et militaires de la Guerre d'Algérie (qui prit fin avec les Accords d'Evian du 18 mars 1962 suivi du cessez-le-feu intervenu dès le lendemain), la commémoration du 70^{ème} anniversaire de la victoire des alliés sur le nazisme s'est déroulée au cimetière d'abord puis monument aux morts le vendredi 8 mai. A l'issue de la manifestation, un vin d'honneur était offert, à la salle des fêtes, par la mairie.

Résultats des Elections départementales "ex cantonales" Mars 2015

Canton de Maringues : vos nouveaux conseillers départementaux (et non plus conseillers généraux)

Union de la Gauche : Caroline DALET / Eric GOLD, élus au 1^{er} tour (au centre sur la photo) avec 55,80 % des suffrages exprimés.



Les remplaçants sont Laurence SOULERAS et Robert IMBAUD.

Front National : S. DEZORME / J. JAYET : 27,5 % des voix
Union de la Droite : B. BOURCIER / P. LEJCZYK : 16,7 % des voix
Taux d'abstention dans le canton : 43,56 %

Prochain scrutin : Elections régionales les 6 et 13 décembre 2015.
Vous avez récemment déménagé ? Pensez à vérifier l'exactitude de votre adresse sur votre carte électorale ! Rendez-vous à l'accueil de votre mairie pour les modifications.

A VOS AGENDAS...

La fête annuelle du 11 au 13 septembre 2015

La Mairie et les associations maringaises préparent déjà l'organisation de la fête. Les petits et les plus grands devraient y trouver leur bonheur !!!

- **Le vendredi soir**
Spectacle de magie pour enfants avec Stéphane Arnou
- **Le samedi soir**
Show Les Années 80 Disco
- **Le dimanche soir**
Feu d'artifice sonorisé au plan d'eau

Les Journées européennes du patrimoine

L'appétit des français pour leur patrimoine est apparemment sans limite. Dès les 19 et 20 septembre 2015, venez vous faire plaisir en visitant l'Eglise Saint-Etienne, la Médiathèque et les Tanneries...